

## Communiqué de presse – 1er novembre 2024

### 49<sup>ème</sup> Congrès de la CNAMS à Saint-Malo les 3 et 4 novembre 2024

Échanger, écouter et débattre dans l'union et le partage pour montrer que nos entreprises existent et doivent être entendues ! C'est dans cet état d'esprit que Laurent MUNEROT, Président de la CNAMS, accueille Madame Françoise Gatel, Ministre de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat et convie ses collègues au 49<sup>ème</sup> Congrès de la CNAMS.

En France, ces deux dernières années, les entreprises de service et de fabrication ont connu une situation financière difficile marquée par une baisse de leur chiffre d'affaires. Le pays connaît un déficit proche des 6 % du PIB. Le Gouvernement doit trouver 15 milliards d'économies ou de recettes fiscales pour redresser les finances publiques. Si la CNAMS partage avec le Gouvernement la conviction que les finances publiques doivent être redressées, cela ne doit pas essentiellement se faire sur le « dos » des entreprises. L'État doit d'abord faire des économies.

Dans ce contexte, nos entreprises risquent d'avoir des prélèvements supplémentaires. Prenons garde aux fausses solutions qui auraient de vraies conséquences : le ralentissement de la création d'emplois et un impact négatif sur la croissance dont notre pays a tant besoin.

Par ailleurs, ces entreprises se voient menacées d'une baisse des aides à l'apprentissage.

Fin 2023, le Ministère du Travail et de l'Emploi comptait 1 014 000 apprentis. Or, ce nombre déjà en baisse au fil des années, passera très probablement sous la barre du million. L'apprentissage est un levier de croissance et un outil de transmission du savoir-faire majeur dans nos entreprises. Il ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire. Valorisons-le, encourageons-le et continuons d'accompagner les professionnels de la fabrication et des services !

Ce 49<sup>ème</sup> Congrès est l'occasion pour la CNAMS de réaffirmer avec force et détermination, sa volonté d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations des entreprises de ses secteurs d'activités. La Confédération abordera le rôle de son influence et celui des CNAMS territoriales. Des intervenants de qualité feront aussi l'honneur de s'exprimer sur divers sujets tels que le dialogue social, la cybersécurité et l'absentéisme.

Ensemble, défendons au mieux nos entreprises pour un avenir meilleur.

**Contacts presse** : Mathilde GÉVAUDAN, CNAMS Nationale – 01.44.93.20.44 – [mathilde.gevaudan@cnams.fr](mailto:mathilde.gevaudan@cnams.fr) et Philippe CLOSIER, CNAMS Bretagne – 07.83.14.48.18 – [cnams.bzh@orange.fr](mailto:cnams.bzh@orange.fr)

CONFÉDÉRATION NATIONALE DE L'ARTISANAT DES MÉTIERS ET DES SERVICES

1, bis rue du Havre - 75008 PARIS - [www.cnams.fr](http://www.cnams.fr)